

Edito : le mot de la Présidente :



L'architecture ne doit pas faire oublier le reste..

Dans ce bulletin d'été, on rappelle que **l'histoire et la nature** se rejoignent heureusement à Versailles et dans ses environs. La Ville a été bâtie pour profiter de la proximité de Paris et de certaines richesses de la nature, pour la chasse du roi.

Nous vivons encore sur ces bases, mais nous sommes au XXI^e siècle. Et même si les habitants profitent aujourd'hui du décor agréable aux cotés de touristes, même si l'on préserve avec un certain talent les espaces verts, et que la "décoration" tout comme la "communication" sont à Versailles l'objet de mille coûteuses précautions...Pour qui la vie quotidienne s'y

améliore –telle vraiment ?

Le développement durable au sens initial et noble du terme s'appuie sur trois piliers : l'économique, l'environnemental et le social. L'un ne va pas sans l'autre.

Comment cela s'applique –t-il localement ? De manière encore bien déséquilibrée.

Les progrès économiques restent certes limités en ces temps de crise (les dossiers "Satory" et "Europe" sont en berne), mais cela n'oblige pas à une approche territoriale si fractionnée, et inéquitable selon les zones, sans une vision globale qui permettrait des rééquilibrages. Et Versailles se dépeuple.

L'ambition environnementale reste limitée à la préservation du "décor" des espaces et aux pistes cyclables, sans s'attaquer réellement aux problèmes de circulation, de pollution, de bruit, d'accidents, et de santé, et en oubliant certains quartiers.

Le social enfin apparaît insuffisamment traité, se limitant au portage (qui existe depuis longtemps), au strict coefficient de logements, aveugle aux revenus modestes, aux sans -papier ou sans domicile qui sont de plus en plus nombreux et visibles, alors que la ville recèle peut-être des possibilités d'améliorer leur sort.

Or ce sont des hommes et des femmes dans leur diversité qui ont fait et font les cités .**Tous les présents sans exception.**

Souhaitons pour notre proximité un peu plus d'ouverture et de modernité, ce n'est pas incompatible avec la beauté, la nature, et l'histoire, qui au contraire, constituent un terreau à entretenir et aussi à partager.

Anne BOISROUX-JAY,

**Nous serons au forum des associations, samedi 11 septembre 2010, avenue de Paris.
En venant nous voir pensez à renouveler votre cotisation : 15 €, par chèque à l'ordre de V.E.I**

ACTIVITES PASSES ET A VENIR DE L'ASSOCIATION :

- **Commission extra municipale des circulations douces** : les 21 janvier, 17 mars, 26 mai, (la prochaine en septembre). A noter une ouverture récente de passage cyclable près du stade Chantiers et vers septembre de passage piétons E. Charton -gare des chantiers
- **AG de VEI** le 31 mars, suivi d'un débat sur les conseils de quartiers (voir article)
- **Balades** piétonne en forêt le 11 avril et en vélo dans la plaine de Versailles le 16 mai (voir article)
- **Réunion sur le plan local de déplacements (PLD)** avec le grand Parc, les autres associations, le bureau d'études le 29 mai : les priorités seront choisies cet été par les élus des communes.
- **Commission des usagers des eaux** -assainissement-eau potable: les 23 et 29 juin (voir article)
- **Forum** le samedi 11 septembre
- **Visite ferme de Viltain** le samedi 2 octobre après midi
- **1^{er} Exposé débat sur " alimentation et agriculture locales "** mercredi 17 novembre (2^e début 2011)
- Probable **balade en forêt** de Meudon



Assemblée générale de V.E.I, 31 mars 2010.

Nos statuts :

- Obligent à une AG de ce type tous les 2 ans, celle d'avril 2009 ne proposait que des débats.
- Définissent le projet associatif, rappelé ci-dessous, savoir :

*Agir pour la qualité de l'environnement

*Rechercher et développer auprès des habitants l'information relative aux projets d'aménagement.

*Apporter son soutien aux idées et initiatives locales, depuis leur formalisation jusqu'à leur mise en œuvre.

TRESORERIE :

Le solde est légèrement positif. Les dépenses exceptionnelles ont été la cotisation au forum des associations qui a augmenté et le disque dur de sauvegarde de nos documents : approbation unanime des comptes
Inchangée depuis plusieurs années, il est voté une **augmentation de la cotisation, de 10 à 15 €** pour 2010.

RAPPORT MORAL : (Avril 2008-mars2009) Fonctionnement, activités, orientations (Débat).

Adhérents " Peuvent adhérer à cette Association les habitants de Versailles, leurs représentants dans les associations et les syndicats de copropriétaires et, plus généralement, toute personne physique ou morale en accord avec l'objet de l'Association ". Fichier d'environ 70 noms dont 60 fidèles. Les départs sont des déménagements. Inégale répartition locale, et besoin de connaître les communes environnantes ou leurs associations

Orientation : organiser des actions spécifiques pour s'agrandir

Autres associations : VEI coopère avec **d'autres associations y compris non versaillaises**, avec bénéfice.

Environnement : (connaître et protéger)

"Si l'environnement est un enjeu de société majeur, il ne faut pas pour autant négliger les petits pas "**c'est à dire en ville** : espaces verts, eaux, propreté, cheminements piétons et cyclables, stationnement, circulation, suppression des points noirs. *Demande de meilleur équilibre entre les quartiers* dont certaines zones apparaissent abandonnées ou sacrifiées aux nuisances diverses. (Agenda 21 apparemment "mort ")

Eaux :

Deux exposés débat sur l'eau (eau potable et assainissement à Versailles) et 3 séances de participation aux commissions consultatives des syndicats pour l'assainissement ouest Versailles(SMAROV) ou pour l'eau potable(SEVESC) Orientation : suivi du dossier Station eaux usées Carré Réunion, complexe, technique, très couteux. Enjeu : prix de l'eau et diligence du chantier, qui consiste en une mise aux normes avec un contentieux européen à la clef. Enjeu également sur la qualité de l'information diffusée trop faible et sur la qualité de l'eau dans le futur (à suivre de près)

Espaces verts naturels ou cultivés :

Trois sorties : une balade au Balbi avec la Direction des espaces verts, (Zérophyto et eaux récupérées). Une avec ONF à Fausses Reposes, une visite en milieu agricole chez un maraîcher fruitier qui vend sa production à Versailles.

Orientation : demande de balades « simples », suivi ONF car menaces toujours présentes (rd point Joffre et emprise route de Vélizy), poursuite visites agricoles ou espaces verts.

Propreté, déchets, recyclage : (Ce thème était pointé en AG 2008)

Un exposé débat sur propreté et déchets ainsi que recyclage (novembre 2009).-5 Rencontres diverses avec des responsables :

Question, discussion, orientation: quel est le rôle associatif ? Information de pointe, médiation, relais des plaintes, progrès sociologique ? Continuer à se battre sur tous les plans...

Il est absolument anormal que la municipalité compte sur les habitants pour lutter contre les incivilités. Négliger cette responsabilité, c'est faire le lit des mésententes et d'une mauvaise ambiance de voisinage. Est évoqué le rôle des médiateurs : observer crottes, poubelles, mégots. Est discutée l'approche municipale qui consiste à créer aussi des " IOP " indicateurs objectifs de propreté. Anne Boisroux -Jay rappelle les exposés VEI et n'est pas d'accord pour une approche purement objective de la propreté mais plutôt sociologique (appropriation du milieu).

Evocation de cas particuliers (F.Lambert) : Un restaurant travaillant jusque dans la nuit du samedi au dimanche (après l'heure de ramassage des déchets) se voit contraint de sortir ses poubelles pour des raisons d'hygiène : elles resteront sur le trottoir jusqu'au ramassage du lundi soir. Il serait nécessaire de prévoir, dans ce type de cas, des points d'apport ; mais toutes les communes ne sont pas d'accord sur l'utilité de ces points, n'étant pas confrontées à ce problème

Aménagements :

Zones : Activité de suivi simple (Richaud, Pion, place d'Armes). Car pas d'enquête publique.

-ZAC Chantiers ; information via 3 séances, en lien avec d'autres associations(SAVE). Pas de perspective vraiment claire pour cette zone, sauf Etangs, gare routière arborée, et semble-t-il le gymnase qu'on pensait oublié. Les pourtours de la gare se dégradent..

Orientation : ZAC à suivre : quel bénéfice pour le quartier Chantiers, qui souhaitait un petit centre (gymnase, M. D. Quartier, jardin arboré, marché hebdomadaire), quelle circulation dans la zone et le quartier St louis?

Circulation et voirie :

Trois commissions circulations douces(CDD), 1 balade, 2 rencontres inter associatives, 2 rendez vous officiels sur le plan local de déplacements (PLD) très en retard, sous pilotage Grand Parc,

Noter une meilleure entente entre cofinanceurs publics, de réels projets (dont une bonne partie proposée par l'ancienne Commission CD) mais piétons insuffisamment servis. Problème des gros carrefours Double sens cyclable nouveauté juridique appliquée le 1^{er} juillet 2010.

Circulation en général :

Les transports sont un souci quotidien pour les franciliens, à Versailles et dans les communes alentour.

-Pour la circulation des camions quelques résultats insuffisants après plusieurs interventions (avenue de paris).

-Un certain nombre de points noirs pas traités (chantiers, SL), sauf à ND ;

Nous n'avons pas pris part à des débats sur le stationnement mais nous savons que c'est un enjeu fort.

Orientation : Vu la population de la ville (nombreux enfants et personnes âgées) approche plus globale. (Trottoirs carrefours et chaussées, différentes heures de la journée, différents modes de circulation) et plus sociologique ex : qui est a pied en vélo en bus en voiture et quand, qui est fragile ou non ? Travail spécifique sur les piétons et les autobus à engager

Qualité de l'information :

Deux bulletins VEI de 6 feuillets par an dont un papier, **un à deux exposés-débats** par an, **un stand** au forum (prix doublé) et **un site Internet?**

Orientation: Faut-il faire et avec quelle valeur ajoutée ? Site Internet à nourrir différemment ?

Une qualité encore insuffisante de l'information municipale (ex : absence de guide des transports,) malgré site Internet et bulletin luxueux qui fait plutôt de la communication. Et carence coté Grandparc qui a encore peu de moyens. Pas encore d'appréciation sur l'information des communes avoisinantes.

Demandons une meilleure information du public versaillais sur tous les sujets techniques d'aménagements : VEI y participe, mais les villes doivent aussi la pratiquer de manière plus systématique (exemple : en matière d'eau, grands travaux non connus, prix de l'eau non référencé, rapport du maire à mettre sur site Ville).

Thème du prochain débat d'automne: alimentation et agriculture (périurbaine, OGM, agriculture bio)

Poser des jalons pour " architecture protégée et vie quotidienne "

Initiative et instances de participation :

Enquête publique: il n'y en pas eu depuis 2 ans sur notre périmètre strict,

Conseils de quartier : VEI dans 6 quartiers, 12 membres impliqués et 30 réunions depuis janvier 2009

Merci aux adhérents qui ont accepté cette charge chronophage intéressante mais parfois décevante. Le point est fait ensemble régulièrement, et le sera lors du débat suivant l'AG. Quelques difficultés récentes suite à l'étude d'une autre association(ESSOR)

Orientation : nous souhaitons que l'on progresse, nous avons un « baromètre interne des CDQ, mais il ne sera pas publié.

Il apparaît vu les crispations que ces CDQ sont aussi un enjeu pour la municipalité

Commissions extra municipales: refus de la municipalité d'autres créations que celle des circulations douces Dompage ! *En demander :* efficace et gratuit pour la commune, et les CDQ ne suffisent pas actuellement.

Commissions locales d'usagers: VEI représentée dans celle du SMAROV (assainissement ouest Versailles) et de la SMGEVESC (eau potable 20 communes), secteurs de grosses opérations et grosses dépenses. *A suivre.*

Les questions plus générales qui se posent :

Le champ de compétences est communal pour voirie et propreté, mais intercommunal pour collecte déchets et recyclage, PLD, et désormais eau potable. Etatique pour la forêt domaniale. *Se pose donc pour VEI le besoin de lier plus de rapports avec le Grandparc, et les autres communes, (via associations existantes), y compris pour diffuser l'information.*

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU V.E.I.

Composition du conseil et du bureau : renouvellement à l'identique et à l'unanimité

Marinette Blouin

Christine Barral (trésorière,) aidée désormais par G.Roger

Anne Boisroux-Jay(Présidente)

Guy Bourachot (secrétaire général)

Eric Bourgeot (site)

Anne Desarbres

Franklin Claude

Etienne Merlin



Une page spéciale "EAU", en ces jours d'été... et d'augmentation des prix !

VEI siége à deux commissions de syndicats des eaux.

Celle du SMGSEVESC (eau potable : Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et St-Cloud) et celle du SMAROV (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région Ouest de Versailles). Ces séances ont eu lieu le 23 et le 29 juin 2010, c'est l'occasion de questions et de quelques rappels.

Un « syndicat des eaux », qu'es aco ? c'est un groupement de communes en vue de gérer un problème d'eau (potabilisation, assainissement). Evidemment les périmètres de services ne se superposent pas, ce serait trop simple ! **L'exemple de Versailles :** La ville assise sur 3 bassins versants principaux culminant à environ 130m est concernée par 5 syndicats à périmètres différents : 1 seul pour la potabilisation (SMGSEVESC, gestion du service public de l'eau potable à Versailles et dans 19 communes voisines), 3 -dont SMAROV- pour l'assainissement des eaux usées (engendrant 3 prix de l'eau différents selon le secteur) et 1 autre pour l'entretien des berges du Ru de Gally.

Qui fait le travail ? soit directement la commune : c'est la « régie ». Soit une société privée à qui l'on délègue, c'est le cas ici : **la SEVESC** (ne pas confondre avec SMGSEVESC) s'occupe de presque tout...

A ce propos, avez-vous entendu parler de la séparation de capital imposée au nom de la concurrence en 2010 à Veolia et Suez, ces géants français de l'eau ? Ils ont du trouver un accord pour dénouer leurs filiales communes : Suez Environnement récupère entre autres désormais la SEVESC. De son côté, Veolia confirme sa position de poids lourd à d'autres endroits. Cette séparation devrait permettre plus de concurrence et de transparence.....Malgré tout il y a trop peu d'opérateurs au total en France pour que la concurrence joue parfaitement son rôle.

Le prix de l'eau ? Regroupant eau potable et assainissement, il varie à Versailles et dans les communes avoisinantes selon le syndicat d'assainissement de rattachement indiqué sur votre facture. L'augmentation du prix a été de 7 % en 2009. En réponse à la question de VEI en séance : prévoir aussi une augmentation en 2010, et 2011, mais impossible de savoir laquelle - pas transparent tout ça (en 2010 : 3,81 €/m³ en secteur SMAROV. le plus cher - soit +30% en 5 ans), sachant que la consommation d'eau des ménages diminue...

Les travaux c'est cela surtout qui motive les augmentations... Quelques chiffres

Le SMAROV assainit 7 millions m³ pour 160.000 habitants et gère 41km de réseau de collecteurs.

Le SMGSEVESC distribue 23,6 millions m³ pour 350000 habitants et possède 857km de réseau potable

Etanchéité des bassins restaurée en 2009, mais à venir : création des retenues pluviales et entretien par tranche des canalisations, et surtout une station d'épuration à rénovation.

Pour la partie eau potable : Un débat qui ne nous a pas totalement convaincu s'élève sur les besoins de « renouvellement », « n'étant que de 0,2% par an alors qu'en moyenne ailleurs il est paraît-il de 0,6 % ». **Certes mais quels sont les besoins ?** les taux de fuite sont faibles (11%, cela vous étonnera mais c'est effectivement faible). Le maire de St Cloud indique alors que des études sont faites pour identifier les points cruciaux... Ca ne nous rassure qu'à moitié..

Pour la partie épuration, localement nous étions avec Bordeaux et Fontainebleau les plus mauvais élèves de France ;

Les travaux de mise aux normes en cours à la station du Carré de la Réunion résorbent le retard mais devraient durer plusieurs années. Nous aurons paraît-il la plus grosse station française dotée de la technique membranaire. Les travaux seront de 135 millions€ HT, une bonne partie sera subventionnée par l'Agence de l'eau Seine Normandie (peut-être 60%) et le conseil général (20%).

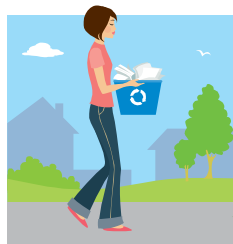
Il faudra donc que le consommateur paie le reste plus ou moins vite (étalement sur plusieurs dizaines d'années ?) Le SMAROV s'engage à créer un site permettant de suivre le chantier....

Pour les curieux de géographie ou d'histoire

L'usine d'eau potable de Louveciennes est alimentée par l'eau brute de nappe et de seine, stockée dans les bassins des deux Portes de Marly le Roi qui datent de Louis XIV et dans les bassins de Louveciennes qui datent du début du XXème siècle. A partir de l'usine l'eau est distribuée sur l'ensemble du territoire syndical par un réseau d'environ 850 km de canalisations. (Schéma sur le site SEVESC)

Pour l'assainissement on distingue trois bassins de rejet : le bassin ouest du Ru de Gally (qui se jette dans la Mauldre), celui de l'est du Ru de Marivel qui se jette dans la Seine, celui du sud -Satory qui se jette dans la Bièvre. (Vous pouvez situer la station d'épuration SMAROV « Carre de la Réunion » en allant sur le site national « portail assainissement » et en cliquant sur « St Cyr »)

Propreté : du nouveau à Saint Louis ?



Le quartier St Louis a le triste privilège de battre le record des infractions sur la propreté. Des améliorations sont observées ici ou là. Pour suivre l'exemple de villes ayant un centre historique, la mairie va **expérimenter** dans ce quartier l'enlèvement des ordures ménagères par containers métalliques de 5 m³ **enterrés**. Dix emplacements ont été retenus dans le quartier (sensiblement à la place des anciens containers de surface) sous réserve de faisabilité, notamment en raison des nombreux réseaux enterrés. Si cette formule permet de réduire le coût d'enlèvement de 50 %, son coût unitaire est de l'ordre de 7000 € plus les travaux de génie civil. Mise en place prévue vers octobre 2010. Le Conseil de quartier a été informé (**7 membres présents sur 30 !**) le 22 juin 2010.

Pour être efficace cette solution doit être proche des habitations (50m !) nos concitoyens, du moins ceux qui seront concernés, sauront-ils perdre leurs mauvaises habitudes ? A suivre.

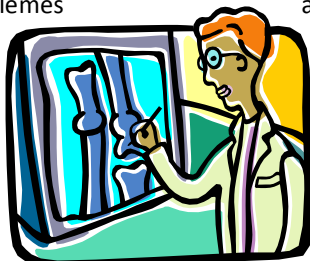
Fractionnement et fractures : le contraire d'un développement durable et harmonieux.

- Le fractionnement du Grand Parc :

Les différents élus du Grand parc ne savent pas s'entendre sur certains sujets, se mettent en concurrence, au détriment des habitants. Aménagements retardés décisions non prises... Pourtant un territoire élargi peut être une belle occasion de trouver des synergies et des solutions, qu'elles soient sociales, culturelles, environnementales.

A Versailles, les quartiers ont leurs spécificités, mais sont traités sans équité. Un rattrapage serait nécessaire pour au moins deux d'entre eux : Jussieu (est ce vraiment si compliqué ?) et Chantiers (quid des espoirs des habitants pour un lieu convivial dans la ZAC ?). Il ne semble pas y avoir de problèmes à ND qui bénéficie d'un maximum d'investissements.

La cité de Versailles est de plus en plus fragmentée. Les quartiers sont mal reliés entre eux, ce qui rend la ville coupée du château, par une avenue isolée de l'avenue de l'Europe, par exemple. Ouvert. Oui, le pont levis reste relevé, depuis pas même été accueilli : trop populaire ?



“fractionnée” en trop de morceaux.

n'est pas le souhait des versaillais.

Place d'armes réduite à un parking mal éclairé, un simple portail appartenant à l'EPV jamais des lunes. Cette année le mois de Molière n'y a

- Les fractures de la ville et de ses quartiers :

Les photos accrochées aux vieux murs sont un joli décor, mais ne doivent pas faire oublier que les façades s'encrassent et se fendillent dans ces mêmes rues sous l'effet des poids lourds, que le problème de la propreté reste non traité dans certaines zones comme des sorties d'établissement scolaire, que le bruit est en forte augmentation sans que la ville ait élaboré une “carte des bruits” normalement obligatoire. Se préoccupe-t-on suffisamment de la situation des plus démunis, de la mendicité organisée rue des chantiers, des étrangers devant notre préfecture- radiateur juste en face de l'hôtel de ville ?

Quel confort d'accès dans les maisons anciennes “classées” (ascenseurs) pour les personnes âgées, qui réclament des bancs pour se poser, qu'on ne veut pas leur accorder parce que cela va attirer d'autres indésirables ? Des trottoirs aplanis ? Non. On supprime les pavés pour les voitures mais pas pour les humains !!

Il y a encore beaucoup à faire pour que Versailles et ses environs se développent “durablement” !

A.B.J

Débat VEI, sur les conseils de quartier :



Ce débat, avec la participation d'élus municipaux, fait suite à notre AG du 31 mars 2010.

25 personnes y participent : adhérents, élus : E. de Crépy (troisième adjoint au maire), A. Bourachot-Roucaurol (présidente à Montreuil), et Annick Bouquet (présidente à Clagny-Glatigny), Martine Schmidt (Porchefontaine) s'est excusée.

Exposé de Franklin Claude : rappels juridiques sur les conseils de quartier (loi démocratie proximité)

- **Election pour 6 ans de 30 conseillers par quartier :** A titre personnel, A titre associatif, Par le choix du maire. Les représentants de l'opposition sont membres de droit.

- **Une charte des C de Q** établie par la municipalité a été distribuée aux membres des CDQ mais n'a pas été lue et commentée dans tous les conseils, donc peu appliquée. (Ex: **l'ordre du jour devrait être proposé par les membres**)

- **Questions sur l'élargissement des conseils :** Mme de Crépy y répond positivement dans certains cas : sur décision du conseil-besoin de consulter des experts ou des associations ou de provoquer des réunions de quartier. Mais attention à la frustration d'un public « spectateur » et au trop grand nombre rendant les débats difficiles ; ce qui est déjà le cas ! Lorsqu'un conseiller doit être remplacé par son suppléant, d'accord quant à la nécessité d'une mise au courant, peut-être par une participation à une séance du conseil avant de reprendre le flambeau.

*Un « **tableau de bord** » rempli par chaque conseil permet de mesurer les résultats. VEI avait réclamé qu'il fasse l'objet d'un rapport annuel. E de Crépy souligne que **toutes les remarques sont consignées dans le tableau d'observation mais qu'il n'y a pas toujours de réponses.**

Exposés par les conseillers VEI :

CHANTIERS (ABJ pour FB)

Constat : les habitants de ce quartier se sentent prisonniers de la ZAC Chantiers, sur laquelle ils ont eu trop peu de renseignements. Le quartier est ingrat, difficile à aménager. Sentiment d'impuissance. Amélioration d'un espace vert. Réponse mairie trop de fils électriques. Possibilité de roses trémières pour habiller les murs. Exposition murale prévue près du Centre de musique pour égayer la rue des Etats Généraux.

CLAGNY-GLATIGNY (MR)

Zone 30, commission circulation, surtout problèmes de voirie.

Intervention de la présidente du CDQ qui parle des problèmes de violence (épicerie dévalisée le 30 décembre 2009) avec mise en place d'un groupe de quartier, initiative très intéressante.

MONTREUIL(RP)

René Pollet signale le problème du Boulevard de la République. Proposition : réfléchir à un transport par bus pour les collégiens. Améliorer le trottoir Ste Geneviève. Pistes cyclables.

Le collège Rameau doit être démoli et reconstruit, il faudrait des travaux en bonne intelligence (bruits) car les cours se poursuivent

Nouveau schéma circulation : pas très bien compris.

Social : personnes âgées seules et isolées.

NOTRE DAME(GP)

Résultats sur la circulation plutôt positifs. Des intervenants municipaux réguliers. Hôpital Richaud. Quartier Hoche Carnot : stationnement en épi. Le travail en commission est efficace. Ajout en quelques jours d'un passage piéton. Mais beaucoup d'informations municipales descendantes et pas forcément montantes.

PORCHEFONFAINE(AS)

Conseil qui fonctionne bien. Espaces verts. Peu d'endroits de sociabilité. Les propositions ont été prises en compte par les services. Les aménagements du quartier sont freinés par la SNCF.

SAINT-LOUIS(JBQ)

Pour la propreté un léger mieux. Mais pas de projets pour le quartier. Les aménagements cyclables réalisés étaient déjà prévus avant. Problème d'une séance récente avec une ambiance tendue, à cause de l'article ESSOR. Les conseillers doivent respecter les autres et aussi pouvoir s'exprimer librement ;

SATORY

François Lambert, élu et adhérent, (NB : désormais VP du conseil de quartier de Satory) signale que l'éclairage public va être installé et qu'il y a des problèmes de panneaux indicateurs. On attend l'autorisation de l'armée. Autre quartier avec d'autres préoccupations : toutes les démarches y sont plus longues et compliquées.

Avis sur les conseils de quartier en général (Intervention de Guy Bourachot)

Après une année de fonctionnement, le bilan n'est pas si mauvais. Pour certains CDQ cela se passe très bien. Mais 30 personnes c'est beaucoup, tout le monde veut prendre la parole. La charte n'est pas toujours appliquée. Le site mairie bien fait mais **les comptes-rendus sont tardifs et pas toujours à jour**. Guy B signale qu'il continuera à publier ses compte-rendu que cela plaise ou non. IL signale qu'il a été pris à partie par en réunion, à St louis, à propos de l'enquête d'ESSOR sur les conseils. La présidente de Glatigny regrette que tout le monde n'ait pas eu le questionnaire d'ESSOR. Et E de Crépy rajoute que c'était bien trop tôt pour lancer une enquête sur les CDQ...

Question : où trouver l'information sur les CDQ ? Maisons de quartiers, mairie, site

Philippe Domergue D'ESSOR de Versailles signale que les conseils existent depuis 33 ans et **qu'il y a un problème d'information et de connaissance des CDQ par les Versaillais**. Cela est confirmé par le témoignage d'A. Savignac (élue VEI à Porchefontaine). Il signale que depuis 12 ans ESSOR fait des articles sur les CDQ et qu'avec la nouvelle municipalité il y a enfin une charte. Cette enquête est un regard sur les CDQ. Il ne faut pas y voir autre chose. Le résultat du questionnaire a été envoyé à tous les membres des CDQ st louis mais aussi à de nombreux conseillers municipaux qui peuvent le diffuser

Les élus présents souhaitent qu'à l'avenir le questionnaire d'ESSOR soit soumis à tout le monde car il ne correspond qu'à 30% des effectifs donc pas très représentatif des CDQ et pas exhaustif. (Nb : VEI estime qu'il a le mérite d'exister !). D'autre part E de Crépy a constaté que les préoccupations des habitants sont très différentes dans chaque quartier et que de ce fait il faut de la souplesse dans le fonctionnement des conseils pour qu'ils s'adaptent aux questions des habitants.

Merci aux personnes présentes, adhérents comme élus, de s'être livrées à cet exercice d'échange, qui sera prolongé régulièrement.

V.E.I aime bien la Plaine de Versailles et se promène ...

S'il est dans notre région un site, méconnu de nos concitoyens, c'est bien celui de la Plaine de Versailles : partie prenante du "Grand Parc", ses 6000 hectares prolongent vers Villepreux et la vallée de la Mauldre le parc du château, elle est fermée au sud par le plateau de Satory, au nord par la forêt de Marly. Les Rûs de Gally, de Maltoute, y font leur lit.

Le classement, en 2000, des deux tiers de sa surface au titre de la protection des monuments naturels, a permis de la préserver, depuis la fin de la dernière guerre, d'une urbanisation galopante.

On sait que nos rois étaient des chasseurs assidus ! Il fallait de l'espace et du gibier, pour cela la plaine – comme les essarts du plateau de Satory- étaient le siège de "remises" : lieux où toutes sortes de gibiers pouvaient être élevés, se reproduire et se nourrir. On rapporte, qu'en 1685, ce n'est pas moins de 5000 faisans et 2000 perdrix qui sont lâchés en présence du roi : d'où la nécessité de ce grand espace pour alimenter ces massacres !

Cet amoncellement de gibier n'allait pas sans poser problème aux habitants des villages inclus dans la plaine : les Archives des Yvelines conservent (AD 13B 13/15) le cahier de doléance de la paroisse de Rennemoulins établi pour les Etats Généraux de 1789, on peut y lire (sic) :

... "cette paroisse représente très respectueusement que le sol de son territoire est pour la plus grande partie de médiocre qualité couvert en partie par une grande quantité de remises à gibier de toutes sortes ainsi que les pigeons dévorent annuellement leur récolte ce qui prive souvent le cultivateur de faire des bleds d'hiver ; que l'inquisition rigoureuse et vexatoire qu'exerce continuellement et l'arbitraire des officiers de garde chasse contre les habitants de la dite paroisse, duquel régime il sensuit que la haine d'un simple garde dirigée contre un particulier suffit pour le conduire en prison..."

On comprend facilement que la tentation du braconnage-activité lourdement punie- devait être grande !



Si un jour vous sortez du Parc, au bout du Grand Canal, par l'Etoile Royale, traversez le passage à niveau : après quelques centaines de mètres jonchés de débris, vous allez trouver un chemin de terre, à peine carrossable, c'est tout ce qu'il reste de la majestueuse "**Allée royale de Villepreux**" que l'on voit ci-contre, sur le plan de 1780,

Longue de cinq Kilomètres, d'une largeur de 97 mètres matérialisée par la grille actuellement en place, contre-allées bordées d'une double rangée d'ormes, c'était la "**grande perspective**" commençant avec le

"Tapis Vert", puis le "**Bassin d'Apollon**" et le "**Grand Canal**", voulue par André Le Nôtre de part et d'autre du palais : C'est en effet le parfait pendant de l'avenue de Paris.

Sur une carte actuelle le léger trait noir à gauche de l'A12 - "**chemin d'exploitation**", nous dit la légende de la carte- représente en fait la trace de la contre allée sud.



Abandonnée à la Révolution, longtemps tombée dans l'oubli depuis, elle traverse maintenant des terres agricoles. Lorsque vous serez suffisamment avancé retournez vous, vous verrez alors dans l'axe, le château et le toit de sa chapelle.



C'est ce que montre la photo ci-contre.

On s'est ému de ce délaissement puisqu'il est maintenant question de sa réhabilitation, au moins partielle.

Si les communes limitrophes, l'EPV, (Etablissement Public de Versailles) soutiennent le projet, il reste de nombreuses questions : que faire de cet espace ? Qui fait quoi ? Aucun maître d'ouvrage n'étant actuellement désigné.

Les contraintes ne manquent pas ; foncier appartenant en partie à la famille Royale d'Arabie, nombreux obstacles tels que la D7, la tangentielle et son passage à niveau avec la maison du garde-barrière, l'autoroute A12, la station d'épuration, gens du voyage squatters, toutes contraintes groupées au voisinage de la Grille.

Versailles Grand Parc (VGP) va lancer une étude de faisabilité- Un paysagiste est à l'œuvre - en envisageant d'abord la réhabilitation entre la Grille Royale et le pont de l'autoroute (environ 1 Km) puis ensuite au delà de l'A12.

Impossible à l'heure actuelle de donner ni de prévoir un délai d'exécution !

Cet axe est appelé à devenir la colonne vertébrale de la Plaine, et VEI soutient ce projet : elle rejoindra d'autres associations qui se soucient du devenir de ce site.

Car ici l'histoire rejoint la nature : il est important de préserver les espaces naturels ou cultivés qui sont dans la perspective du château, mais sont aussi un poumon vert pour les communes alentour.

G.B

En balade à la recherche du printemps,



Le 11 avril un petit groupe d'adultes et d'enfants se dirigeait à travers le bois du Cerf-volant vers un des chênes de Louis XIV, dont on nous annonçait qu'il était en fin de vie, affaibli notamment par les dernières sécheresses. Cet arbre se trouve près de l'étang de la Geneste. Merci à Bernard Faure, cadre retraité de l'ONF et adhérent, pour ses explications éclairées.

Nous avons profité de cette promenade pour passer au " Mur des Fédérés " dont une plaque rappelle les victimes de la Commune de Paris en 1871 et 1872, du fait des "Versaillais". Site mal connu et mal entretenu. Dommage, il faut savoir assumer son histoire !

Mission accomplie par le groupe malgré un vent de NE aigre et un parcours parfois un peu éprouvant pour les mollets !

Et le printemps venu...

A l'association on aime bien randonner en vélo dans la Plaine de Versailles (voir dans ce numéro

l'article sur la plaine de Versailles).

C'est pourquoi le 16 mai nous partons pour suivre l'itinéraire ci-dessous.

Après la traversée du Parc on se dirige vers le joli petit village de Rennemoulins, blotti au fond d'une cuvette, via la fontaine de Maltoute et la butte de Paris. Arrêt dans le village auprès du prieuré St Nicolas (XII siècle), bordé par le Rû de Gally et propriété de l'institut Pasteur depuis 1916. Après des passages sous de grands arbres, et cheminements le long des haies, c'est le retour par l'ex allée de Villepreux- du moins ce qui en reste ! – à travers les champs cultivés. **Avis aux amateurs de promenades bucoliques : nous y reviendrons !**

